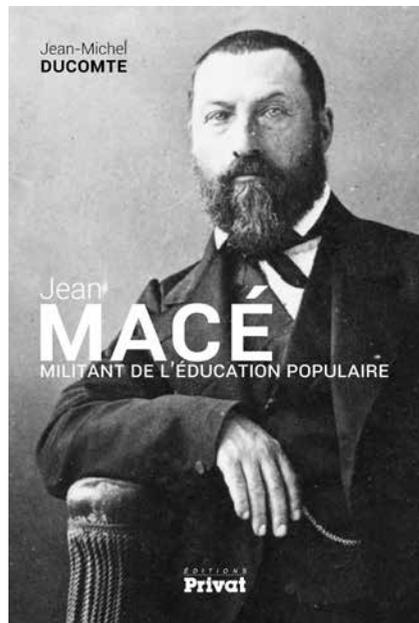


C'est à Strasbourg, l'une des capitales de l'Europe, que la Ligue de l'enseignement vient de tenir son congrès, du 22 au 26 juin 2016, celui qui marquait le cent-cinquantième anniversaire de son existence. À Strasbourg c'est-à-dire, et ce n'est bien sûr pas un hasard, à quelques kilomètres de l'endroit où, en 1866, Jean Macé lançait « à tous ceux qui désirent contribuer au développement de l'instruction dans leur pays » son célèbre appel à se rassembler.

La Ligue de l'enseignement s'engage fortement...

UN HOMMAGE À JEAN MACÉ

Le Congrès a tenu à commencer par rendre hommage à Jean Macé devant le monument qui lui est consacré à Beblenheim. Le président de la



Ligue, Jean-Michel Ducomte, s'est exprimé en ces termes :

« Rien ne destinait Jean Macé à devenir l'hôte de Beblenheim, ce petit village du Haut-Rhin. Rien si ce n'est le piétinement final de cette II^e République qu'il avait annoncée, redoutée dans son empressement à proclamer le suffrage universel masculin sans égard à l'absence d'éducation des citoyens, et finalement défendue avec l'énergie du désespoir. Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte en fait un proscrit, qui trouve à Beblenheim son Guernesey mais aussi sa patrie de cœur. L'obligation de s'en éloigner, à l'automne 1872, fut une souffrance dont il ne guérit jamais. Dans l'instant, l'urgence n'est plus ou pas encore aux manifestes, aux proclamations ou aux initiatives. « Professeur de demoiselles » au *Petit Château* de Mademoiselle Vérenet, il renoue avec l'ambition pédagogique qu'il avait, l'espace d'un instant, entrevue à la fin de ses études. C'est lorsque la contrainte impériale se desserre,

au tournant des années 1860, que celui qui se considérait comme un « camionneur d'idées » entreprend par l'écriture, par la mise en place de bibliothèques municipales, puis par la création en 1866 de la Ligue de l'enseignement, le travail d'éducation du peuple, d'éducation des citoyens, condition nécessaire à la légitimation démocratique de la République de l'avenir. »

LES DISCOURS DES RESPONSABLES POLITIQUES

Le Président de la république a tenu à honorer de sa présence le Congrès triennal de la Ligue de l'enseignement, posant d'emblée quelques questions allant parfaitement dans le sens des préoccupations des Ligueurs : « Comment faire pour permettre l'accès de tous au savoir quand l'ignorance conduit à l'intolérance ? Comment porter le combat pour l'émancipation entendue au sens de l'accomplissement, du dépassement et en aucune manière du repli personnel ? Comment faire pour que l'Éducation nationale puisse être accompagnée par l'éducation populaire et que la culture puisse être à la fois ce qui est enseigné et ce qui est pratiqué ? Comment faire pour que chaque enfant, dans l'école et à côté de l'école, puisse devenir un citoyen ? Voilà ce qui a forgé votre combat depuis 150 ans et voilà pourquoi il est beaucoup attendu de vous aujourd'hui même ». Et, précisant sa pensée, François Hollande d'ajouter : « Aujourd'hui même, où il serait tentant de penser qu'il n'y a plus de place pour l'action collective, qu'il est inutile de ramener à la surface des valeurs qui seraient finalement par-



© PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

tagées dans leurs profondeurs par tous. Quelle erreur ! Les mots mêmes perdent leur sens tant qu'ils sont utilisés pour les détourner. Donc, quand on parle de République, quand on parle d'éducation, quand on parle de laïcité, il faut non pas simplement se contenter d'énoncer ces mots mais il faut les traduire comme autant d'engagements qui doivent rassembler, qui doivent aussi permettre de distinguer car il est trop facile, trop commode de capturer des mots et d'en dénaturer le sens ».

La déclaration adoptée par le Congrès à l'issue de trois jours d'intenses débats s'inscrit parfaitement dans cette ligne (voir encadré page 11). Et c'est bien dans le même esprit que Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a conclu les travaux, rappelant au passage les propos particulièrement éclairants de Jean Macé lorsqu'il a présenté les articles définissant les orientations qu'il souhaitait voir prendre par la Ligue : ce texte « n'a qu'un article dans son programme

François Hollande :
« Comment faire pour que l'Éducation nationale puisse être accompagnée par l'éducation populaire et que la culture puisse être à la fois ce qui est enseigné et ce qui est pratiqué ? »



D.R.

Najat Vallaud-Belkacem : « Je tiens à rappeler que Jean Macé disait, en présentant le texte fondateur de la Ligue, que "Faire des citoyens, faire des électeurs, c'est plus important, mille fois, que de faire des élections !" »

philosophique : faire des hommes qui pensent, pour penser ensuite comme ils l'entendront ; qu'un article dans son programme politique : faire des citoyens, faire des électeurs, ce qui est plus important, mille fois, que de faire des élections ! ». La ministre a également tenu, au passage, et c'était très attendu, à rassurer les congressistes et notamment ceux de la Région Alsace-Moselle sur l'évolution des conditions d'organisation des enseignements religieux locaux (voir encadré ci-contre).

L'INTERVENTION CONCLUSIVE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA LIGUE

C'est à Nadia Bellaoui qu'il appartenait de tirer les leçons opératoires du Congrès, et elle l'a fait avec vigueur et une très grande clarté. « Comment faire pour que l'Éducation nationale puisse être accompagnée par l'éducation populaire et que la culture puisse être à la fois ce qui est enseigné et ce qui est pratiqué ? » demandait François Hollande. Et c'est

exactement dans le droit fil de cette interrogation que s'est placée Nadia Bellaoui en affirmant d'entrée de jeu qu'il fallait éviter de tomber dans le piège des seules « proclamations » et que la responsabilité première des militants de la Ligue était de donner une portée opérationnelle aux idées - essentielles - émises à propos des trois grands axes retenus par la Déclaration : l'éducation, la laïcité et la démocratie. Sans oublier pour autant la nécessité, désormais plus impérieuse que jamais de contribuer activement au « réveil du projet européen ». Il s'agit bien, a-t-elle dit, « de concrétiser les exigences posées par une identité politique réaffirmée, de savoir précisément ce que nous voulons pour faire tout ce que nous pouvons ».

Elle est ensuite revenue plus spécifiquement sur chacune des trois orientations majeures retenues par le Congrès.

S'agissant de *l'éducation*, Nadia Bellaoui s'est placée sous l'égide de Condorcet : « Nous ferons voir que, par un choix heureux des connaissances et des méthodes pour les enseigner, on peut instruire la masse entière d'un peuple de tout ce que chaque homme a besoin de savoir ». Ce qui reste évidemment de pleine actualité dans un monde « qui déborde de savoirs et où pourtant l'ignorance continue à aliéner ». Faire face à cette difficulté implique d'organiser « un large échange de connaissances et d'interrogations, de rompre le cercle vicieux de la sélection des informations qui enferment les individus au sein de communautés cultivant les mêmes centres d'intérêts, avec le

risque d'être entretenus dans leurs préjugés, de ne plus être confrontés à l'altérité ». L'expérience acquise par les uns doit aider les autres à progresser. Il faut notamment mobiliser à cette fin les potentialités immenses du numérique, tout en veillant à se prémunir contre le risque que, compte tenu de sa nature, « celui-ci finisse par produire de l'entre-soi ». Et pour cela il convient « de faire appel à des expérimentations collectives » et notamment de faire en sorte que « les enfants et les jeunes deviennent créateurs de leurs propres contenus numériques » en adoptant ensemble « une attitude active face aux technologies ». L'expérimentation des *Déclics du numérique*, lancée par la Ligue, témoigne bien « de la possibilité de relever ce défi ».

S'agissant de *la laïcité*, le Congrès a rappelé qu'il demeurait « le grand combat de la Ligue » et que c'était bien elle qui permettait de « concilier la diversité de la société avec la recherche constante de son unité ». Une formule très explicite a été retenue à ce propos : si la République est d'abord affirmée par le premier mot de sa Constitution comme *indivisible*, « nous ne sommes pas pour autant *invisibles* les uns aux autres ». Ce qui implique que l'enjeu de la laïcité est bien de permettre la coexistence pacifique des composantes de l'heureuse diversité culturelle de notre société et de valoriser leurs apports.

S'agissant enfin de *la démocratie*, la question est d'abord de nature éducative : contribuer à former « des individus libres » qui soient en même temps « des citoyens éclairés » et donc conscients et respectueux des

Les intentions de la ministre de l'Éducation nationale au sujet de l'enseignement religieux en Alsace-Moselle

Ici, au cœur de l'Alsace, je mesure combien notre attachement commun à la laïcité résonne au regard du droit local et de ses particularités, notamment sur l'obligation faite à l'État d'assurer une offre d'enseignement religieux.

Alors que la refondation de l'école a fait du premier degré la priorité absolue pour la maîtrise des apprentissages fondamentaux, devons-nous priver les élèves de ces trois départements d'une heure d'enseignement hebdomadaire ? Ce qui est en jeu, c'est le principe d'égalité des élèves de ce pays. Alors que le temps scolaire s'est rétréci, tout au long du dernier siècle, alors que nous avons justement fait la réforme des rythmes scolaires pour offrir une matinée de plus d'apprentissage scolaire et libérer du temps pour d'autres formes éducatives, faut-il à tout prix maintenir l'heure d'enseignement religieux dans les 24 heures de la scolarité commune ?

L'Observatoire de la laïcité a proposé de placer l'heure d'enseignement religieux en plus des 24 heures d'enseignement commun, et non plus en leur sein. Ma conviction, c'est que le principe d'égalité justifie au minimum qu'une réflexion approfondie soit conduite à ce sujet. On ne peut pas détourner les yeux de ce problème ou le laisser sans solution. C'est pourquoi j'ai décidé d'engager un dialogue, à la seule échelle locale, sous l'égide des deux recteurs concernés, à qui j'ai demandé de me faire avant la fin de l'année 2016 des propositions d'évolution susceptibles de recueillir un large assentiment, et cela sans fragiliser les éléments du droit local qui font partie d'une identité historique qui doit être pleinement respectée.

intérêts collectifs. « Être libre, c'est d'abord ne pas être dominé, ne pas subir l'autorité arbitraire d'autrui ». La mission d'un mouvement d'éducation populaire laïque n'est-elle pas « d'aider les citoyens dominés à obtenir voix au chapitre, à augmenter leur pouvoir d'agir pour faire reculer, par eux-mêmes, ces dominations » ? Ce défi appelle « une réponse organisée », qui implique bien sûr l'école mais aussi « la participation

Déclaration de la Ligue de l'enseignement adoptée lors de son Congrès de Strasbourg, le 26 juin 2016

Le 25 octobre 1866 paraissait l'appel de Jean Macé « pour le rassemblement de tous ceux qui désirent contribuer au développement de l'instruction dans leur pays ». La raison véritable de cet appel, c'est l'éducation au suffrage universel, la fabrique du citoyen. Cent-cinquante ans après, dans un monde nouveau, la Ligue de l'enseignement veut encore et toujours réaliser cette « République en action », pour que chacune et chacun puisse faire en toute lucidité et en raison, ses choix personnels, professionnels et citoyens. Cent-cinquante ans après, notre combat continue ; pour une citoyenneté émancipatrice, une citoyenneté sans préalable, qui ne se limite pas au droit de suffrage, et qui s'exerce au profit de la justice sociale, de la paix et de la liberté. Tout le contraire des populismes qui excluent, des peurs qui enferment et des fanatismes qui tuent. S'engager à la Ligue, c'est faire le choix d'une planète vivable, de sociétés ouvertes, généreuses et responsables.

**S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres,
faire vivre la convivialité et la fraternité.**

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

**S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie
qui implique tous ses citoyens.**

L'éducation reste notre grande cause, celle qui permet d'entrer dans un monde commun, de le comprendre, d'y trouver sa place pour y vivre mieux, ensemble. Il s'agit là d'articuler l'éducation première, scolaire – l'instruction- et non scolaire-, avec la formation tout au long de la vie. Une éducation pour apprendre à connaître, à penser, à se relier aux autres, à s'émerveiller et parfois à s'indigner, à être et à faire.

La laïcité est notre grand combat. La France est une République « indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Mais si nous sommes « indivisibles », nous ne sommes pas « invisibles » les uns aux autres. La laïcité permet de concilier la diversité de la société avec la recherche constante de son unité. Elle garantit la liberté de conscience et le respect de l'égalité des droits et des conditions. Elle ouvre la voie à de nouvelles libertés à conquérir.

La démocratie est l'idéal de la Ligue. Une démocratie qui conjugue le respect de chaque personne, la recherche de l'intérêt général et la promotion du dialogue. Une démocratie de haute intensité qui se nourrit du local et dépasse les frontières nationales pour réveiller le projet européen. Cette démocratie, les citoyens en sont les acteurs, les associations réunies dans la Ligue un laboratoire.

L'histoire de la Ligue de l'enseignement montre que rien dans les progrès de la condition humaine n'est jamais octroyé ni acquis : tout est le fruit de l'engagement de femmes et d'hommes. Nulle providence, nulle main invisible, nulle pensée magique. Mais toujours de la volonté et du courage !

**S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun
et des combats à l'échelle de l'humanité.**

citoyenne des milieux populaires ». Et, de ce point de vue, « au lieu de se focaliser sur l'inventaire des "difficultés" ou des "handicaps" des quartiers populaires ou des villages enclavés, nous devrions recenser les dynamiques associatives qui s'y développent, les initiatives collectives, formelles ou informelles, permettant de renforcer l'infrastructure civique qui y est présente mais qui n'est pas encore suffisamment soutenue ». Pour « faire progresser une culture démocratique », il nous faut « accompagner nos associations dans la revalorisation de leurs fonctions civique et critique, la Ligue pouvant jouer davantage un rôle d'*incubateur civique*, en d'autres termes contribuer à un rééquilibrage entre les dimension instrumentale et civique du rôle des associations ». Et pour cela il s'agit « de développer des réseaux locaux et intercommunaux, partant des problèmes réels, mobilisant les ressources disponibles et identifiants les intérêts contradictoires ».

Et Nadia Bellaoui de conclure, fortement applaudie : « Tout cela revient à dire que les combats que nous devons porter, demain, doivent décliner, concrètement et si possible joyeusement, l'identité politique réaffirmée dans la Déclaration du Congrès ». ☺



D.R.

Nadia Bellaoui